

la nouvelle TRIBUNE

Publication de la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière

TRIMESTRIEL - AOÛT 2009 N°
380
PRIX : 0,15 €
ISSN : 0992-9819

FO
la force syndicale

Dans ce numéro

Éditorial

- FO ne désarmera pas contre le projet sur la mobilité

Actualités

- Loi mobilité
- Pouvoir d'achat
- RGPP
- Catégorie B
- Formation initiale des fonctionnaires
- Rapport annuel de la Fonction Publique

Ircantec

- Nouvelle gouvernance

Europe

- Congrès FSESP

Consultations juridiques

Futurs retraités

1

2

3

4

5

9

11

12

12

16

16

éditorial

FO ne désarmera pas contre le projet sur la mobilité

Avec cette loi, le gouvernement impose dès cette année une nouvelle réglementation visant à liquider la garantie de l'emploi des fonctionnaires et à organiser un vaste plan social dans la fonction publique.

FO dénonce une attaque frontale contre le statut général des fonctionnaires, garant de la neutralité du service aux citoyens.

Après avoir été examiné jeudi 2 juillet à l'Assemblée nationale, le projet de loi contesté sur la mobilité des fonctionnaires a été voté mardi 7 juillet par les députés, par 305 voix pour et 169 contre.

La commission mixte paritaire (7 sénateurs, 7 députés) s'est mise d'accord le 8 juillet sur le texte, en retirant simplement un amendement gouvernemental concernant, entre autres, le Conseil d'État.

Le texte a été définitivement adopté le 23 juillet par le Parlement et publié au Journal Officiel du 6 août (loi 2009-972 du 3 août 2009).

C'est le terme de la procédure d'« urgence » imposée par le gouvernement, c'est-à-dire une seule lecture au Sénat (avril 2008) et une seule autre à l'Assemblée... en juillet 2009 !

La procédure utilisée était non pas une urgence dans le temps, mais une urgence à faire taire toute opposition, en particulier celle des syndicats de fonctionnaires !

Rappelons que lors de son passage pour avis au Conseil supérieur de la fonction publique, tous avaient dénoncé une attaque inacceptable contre le statut général de la Fonction Publique qui assure la neutralité politique du service public due aux usagers.

Une fois la loi adoptée, plusieurs dispositions vont notamment permettre aux administrations de licencier en masse des fonctionnaires (article 7) et d'étendre leur volant d'emplois précaires, via le recours aux agences d'intérim et aux contractuels.

La FGF-FO se bat depuis début 2008 contre ce projet susceptible d'accélérer encore le « dégraissage » dans la fonction publique, si les 34 000 suppressions prévues en 2010 s'avéraient par exemple insuffisantes aux yeux du gouvernement !

La FGF-FO a été la seule organisation de fonctionnaires à appeler à la grève le 2 juillet, jour où le texte était examiné par les députés, d'autres syndicats (CGT, FSU et Solidaires) appelant seulement à un rassemblement devant l'Assemblée nationale, auquel FO s'est d'ailleurs associée.



Le mouvement a été peu suivi en raison des départs en vacances, mais aussi du calendrier imposé par l'exécutif. Les dates d'examen n'ont été connues que quelques jours à l'avance... alors que le texte est sous le coude du gouvernement depuis plus d'un an !

Pour autant, la FGF-FO ne regrette pas cet appel à la grève : FO aura tout tenté en ce printemps 2009 pour enrayer le projet : informations, tracts, saisine des parlementaires, audiences et conférence de presse avec Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la Confédération, pétition.

Différentes actions ont également été menées sur le terrain : interpellations des députés, des préfets, dépôts de motions, rassemblements... Même si la loi est votée, FO ne désarmera pas.

On remobilisera les agents pour qu'elle ne soit pas appliquée.

Car, comme l'a souligné le secrétaire de la confédération FO, Jean-Claude Mailly, le principe républicain de neutralité et de continuité du service public garantissant aujourd'hui le service rendu aux citoyens quel que soit le pouvoir en place est plus que jamais menacé par une telle réglementation.

Les agents ont encore d'autres contentieux avec l'État employeur. Tandis que le secrétariat d'État chargé de la Fonction publique a disparu (inédit depuis 1958), dans le remaniement ministériel et que le gouvernement maintient les 34 000 suppressions d'emplois pour 2010, le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, M. Woerth, ne nous a annoncé aucune bonne nouvelle le 25 juin lors du « rendez-vous » annuel d'ajustement salarial. La hausse du point d'indice sera bien seulement de 0,8 % pour 2009 dont + 0,3 % en octobre. En 2010 ? Comme prévu, encore moins, soit + 0,5 %. Des miettes en somme.

Anne Baltazar
Secrétaire générale

Reproduction des articles autorisée sous réserve de la mention d'origine et de la date de publication. (FGF-FO)

FGF
FORCE OUVRIÈRE